



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 NOVEMBRE 2003

Présents : - 18 membres du C.A.
- Monsieur Gabriel JAUFFRET, Adjoint délégué aux Anciens combattants, aux Affaires Maritimes, au Protocole et à la Défense Nationale, représentant Mr. le Maire s'est excusé de ne pouvoir rester parmi nous.
- Madame de PIERREDON, Adjointe déléguée aux relations avec les Associations.
- 35 sociétaires.

Etaient excusés : Mesdames Magdeleine BLANC et Carmen JAUFFRET

L'Assemblée Générale est ouverte à 17 Heures 15.

I - LE MOT DE LA PRESIDENTE

"Chers sociétaires et Amis,

J'ai le grand plaisir de présider ce soir l'Assemblée Générale Ordinaire et Statutaire de notre Société. Vous êtes les bienvenus dans ce Théâtre Guillaume Apollinaire et nous vous remercions d'être présents nombreux, ce qui témoigne de votre fidélité et de votre attachement à notre Association.

Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver le Rapport Moral et d'Activités rédigé par notre secrétaire générale Eliane PEREZ, le compte-rendu financier établi par notre dévouée trésorière Thérèse SICARD, puis nous procéderons au renouvellement du Conseil d'Administration.

Cette année a été marquée par la recherche de nouveaux locaux, car nous ne pouvions demeurer au Centre Culturel, 11 rue Jacques Laurent, en raison des travaux prévus à partir de la fin de l'année. Nous remercions Monsieur le Maire de LA SEYNE SUR MER, Monsieur le Directeur de l'Ecole Primaire Jean-Jacques ROUSSEAU, les Services Municipaux d'avoir permis notre installation dans une salle d'un bâtiment préfabriqué de l'Ecole Primaire J.J. Rousseau depuis le 17 Septembre 2003. C'est dans ce local que se tiennent désormais nos réunions.

Je déclare ouverte notre A.G. du 17 novembre 2003".

La Présidente cède la parole à la Secrétaire pour la lecture du rapport moral.

II - RAPPORT MORAL

La Secrétaire rappelle brièvement l'Assemblée Générale de la session 2001/2002.

" Ce lundi 18 novembre 2002, l'A.G. était présidée pour la première fois par notre Présidente Jacqueline PADOVANI. L'A.G. de la Société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne a approuvé les rapports moral et financier, le renouvellement des membres du C.A., le réajustement de notre cotisation annuelle à 15 euros ainsi que le programme de la session 2002/2003."

La Secrétaire continue sa lecture pour la session 2002/2003.

" La Société des Amis de la Seyne Ancienne et Moderne compte 170 adhérents à ce jour, qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.

Pour la bonne marche de la Société, le C.A. et ses 20 membres se sont réunis les 2 décembre 2002, 3 Février, 19 mai et 16 juin 2003 pour débattre et définir les orientations et les animations qui ont jalonné cette session.

- Objectif essentiel de notre Société : nos conférences données au Théâtre Apollinaire les lundis suivants
- Lundi 7 Octobre Alexandre Dumas, un écrivain hors norme par M. A. BLANC
- Lundi 4 novembre Jean AICARD à LA SEYNE par Monsieur Alain BITOSSE
- Lundi 9 décembre Naissance et évolution de la grande construction navale à La Seyne sous le second empire par monsieur Jean Pierre GUIOL
- Lundi 13 janvier Les monuments religieux de l'Ouest toulonnais par Henri RIBOT et Pierre SALICETI
- Lundi 10 Février Soirée poétique avec M.et Mme STREIFF, J.BRACCO et J.PEREZ
- Lundi 10 mars Tamaris entre Orient et Occident par Nathalie BERTRAND
- Lundi 28 avril Naissance d'une ville LA SEYNE SUR MER, son patrimoine par Marc QUIVIGER

Au cours de cette session, deux sorties en autocar étaient au programme :

- sortie d'automne le jeudi 24 octobre 2002 à QUINSON pour la visite du Musée de la Préhistoire et à AUPS pour le Musée des sculptures FAYKOD.
- sortie de printemps le samedi 5 avril 2003 pour une balade en Luberon : Gordes et l'abbaye de Sénanque

Au programme également, le concours de poésie organisé tous les deux ans "PREMIERS PAS POETIQUES A L'ECOLE" dont la remise des prix s'est déroulée le samedi 10 Mai 2003 à la Bourse du Travail en présence d'une assistance enthousiaste, de nombreux lauréats tous récompensés, de la presse pour les photos et de Monsieur BAVIERA, Adjoint à la culture et représentant monsieur le Maire.

N'oublions pas notre bulletin de liaison "LE FILET DU PECHEUR" qui assure depuis de nombreuses années le lien entre

tous les sociétaires, toutes générations confondues et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les mots croisés et les recettes de cuisine toujours appréciées.

Comme les précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

Nos joies :

- naissances de Clémence, arrière-petite-fille de M. et Mme Michel LEROY
Charlotte, petite-fille de M. et Me Pierre BOLLIET
Alexis, petit-fils de Michèle FORAY-SUPERCHI fidèle amie de Corse
Noamie, petite-fille de M. et Mme Christian GOMEZ
Océane, arrière-petite-fille de Mme Thérèse CASTEL.

Nos peines :

- décès de Madame Diana LETHEU, membre de l'Académie du Var, poète, hommage rendu le 10 mars 2003 au cours de la soirée poétique
Melle Germaine BILLARD
Mme Christiane POUPENEY
Mr. René GOVILLE, oncle de Nicole et Jean BRACCO
Mr. Jean-Paul GUILLAUME
Mr. André VAUGIEN
Mme Eugénie ABBONA, Mme Marie RENZONI, Mr. Robert BRES
Mme Muriel FERRI, belle-fille de Marcel et Elise FERRI, Mr. Yves LELAYEC
Mme Juliette BRONDELLO, Mr. Marcel JAUFFRET et TROIS pompiers seynois.

Les distinctions : Jérôme LEONELLI, petit-fils de Marcel et Elise FERRI, élu pour représenter l'Ecole Toussaint Merle au 10ème Parlement des Enfants à PARIS le 17 mai 2003

Je crois avoir ici récapitulé cette session 2002/2003, riche en manifestations et en rencontres pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité. A l'année prochaine... j'espère n'avoir rien oublié... Merci de votre attention."

La Secrétaire demandait alors l'approbation des sociétaires présents par un vote à main levée : Rapport approuvé à l'unanimité, et remerciait les adhérents de leur confiance. Elle passait ensuite à la parole à la Trésorière Thérèse SICARD pour la lecture du Rapport Financier en rappelant que celle-ci était à la disposition des membres pour tous renseignements concernant les comptes de la Société et qu'ils pouvaient être consulter sur demande à tous moments.

III - RAPPORT FINANCIER

La Trésorière fait lecture de son bilan et donne ses conclusions. Malgré la subvention municipale et en raison du coût de l'édition du 'Filet au Pêcheur', l'exercice 2002/2003 présente un déficit compensé par les réserves de trésorerie. La cotisation reste fixée à 15 euros. La Secrétaire rappelle que : "Comme prévu par la loi 1901, les comptes de la Société sont vérifiés par le Contrôleur aux Comptes Jean PAPE". Comme son rôle l'indique, il a contrôlé les comptes de la Société, constaté que les livres étaient bien tenus et que la comptabilité était saine. Il demande à l'assistance de donner Quitus à la trésorière pour sa gestion. Quitus est donné à l'unanimité. Comme le prévoit la loi, le contrôleur aux comptes est renouvelé tous les ans dans ses fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, par un vote unanime à main levée.

IV - STATUTS

La Présidente présente les nouveaux Statuts de la Société en ces termes :

"Depuis la création de la Société des Amis de la Seyne ancienne et moderne en 1949, les statuts élaborés par les membres fondateurs n'avaient subi aucune actualisation, ni changement significatif. Il nous a paru évident de les mettre en conformité non seulement avec la loi réactualisée récemment, mais de reformuler les articles dans un langage plus moderne. Nous avons donc changé la forme, mais pas le fond. Une commission de plusieurs membres du C.A. a travaillé sur cette refonte et soumet la nouvelle version de nos Statuts à vos suffrages." Ils seront à votre disposition pour lecture, sur demande auprès de notre Présidente suivant les modalités communiquées dans le prochain "Filet du Pêcheur". Elle précise que la distribution individuelle de ces Statuts pour lecture représentait une dépense importante. En conséquence, la révision des Statuts s'est faite au sein du Conseil d'Administration et la communication se fera sur demande individuelle par le biais de l'envoi du Filet du Pêcheur. Brièvement commentés par les membres de la commission, ces nouveaux Statuts sont approuvés à l'unanimité.

V- ELECTIONS

La Secrétaire rappelle . "Comme prévu à l'article 5 de nos Statuts, les 20 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles. Le Troisième tiers sortant proposé à vos suffrages est le suivant : Mmes Eliane PEREZ - Josiane BERENGER - Jeanne PINEL - Elise FERRI et Mrs André BLANC et Jean DALMASSO. Nous avons enregistré deux démissions : Mmes Eliane PEREZ et Josiane BERENGER. Appel à candidature a donc été lancé parmi les sociétaires. Une seule réponse est parvenue et a été retenue : La candidate est Madame Dina MARCELLES qui nous remercions pour son engagement." Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui approuvent à l'unanimité les candidatures.

“Le nouveau C.A. se réunira le mercredi 26 novembre 2003 pour définir les postes de chacun.”

VI - PROGRAMME DE LA SESSION 2003/2004

La Présidente présente le programme de la session qui commence.

- “ 8 Conférences publiques sont prévues à la salle Guillaume Apollinaire pour cette nouvelle session :

- Lundi 6 Octobre Commémoration du 20ème anniversaire de la mort de L.BAUDOIN, ami et historien de LA SEYNE SUR MER , par J. BESSON
- lundi 10 novembre La Conquête de l'air - 1783/1903 par André BLANC
- lundi 15 décembre Le Noël d'Henri, petit enfant provençal par Mme BROUSSAIS
- lundi 2 février Soirée poétique avec Mrs BITOSSI : “Léon VERANE a-t-il quitté Ithaque ? - Mrs Jean BRACCO et Jean PEREZ
- lundi 16 février Les monuments religieux de l'ouest toulonnais au gré des chemins de “romérage” (pèlerinage en français) par Mr. Pierre SALICETI
- lundi 8 mars Causerie sur les Sablettes par M. GOMEZ-ESTIENNE
- lundi 19 avril L'entente cordiale franco-britannique par M. RAZOUX
- lundi 17 mai Pierre RENAUEDEL, député de La Seyne, compagnon de Jean JAURES par M. B.BASSO

Certains titres restent à préciser.

- Sortie d'automne à FREJUS le samedi 4 Octobre 2003
- Sortie de printemps à DRAGUIGNAN et BARGEME le Samedi 3 avril 2004 (à confirmer)
- en prévision : une visite de TOULON avec la Société des Amis du Vieux TOULON”

VII - INTERVENTIONS et QUESTIONS/REPONSES

- *Intervention de Marcel FERRI membre du C.A. et co-organisateur avec Thérèse AUDIFFREN des sorties et voyages.*
- *précision donnée sur le lieu des inscriptions aux sorties (en centre ville, si local municipal disponible) en raison de notre installation à l'Ecole J.J. Rousseau.*

- *décision de ne plus organiser de voyages, faute de participation substantielle malgré les prix serrés au maximum des possibilités et remplacés par une sortie supplémentaire avec un minimum de 30/35 inscrits - accord des participants présents.*

- *une sortie d'automne très attrayante (AVIGNON, visite ville et croisière sur le Rhône) avait été concoctée au prix de 73 Euros, trouvé trop onéreux par certains membres du C.A. et remplacée par FREJUS. Approbation des participants présents concernant le prix trop élevé qui rebute les amateurs.*

- *précision est également donnée sur la gratuité pour certains participants. Seuls chauffeur et accompagnateur extérieurs en bénéficient, si gratuité il y a. Quant aux organisateurs, ils règlent leur participation comme chaque membre.*

- *précisons que les prix sont établis au plus serré pour 35 personnes. Si le nombre est inférieur à 35, la caisse assure de relais; mais au dessous de 25 personnes, la sortie est annulée avec risque de perte d'arrhes.*

- *Intervention de Jean BRACCO, Vice-président et organisateur du concours de Poésie. Rappel du décès de Mr. Edmond CHRISTOL, poète, membre de l'Académie du Var et sociétaire - Concours de poésie en 2005 mais en 2004, prise de contact avec les écoles primaires seynoises pour imprégnation poétique en compagnie de Jean PEREZ - remerciements au Président de l'O.M.C.A. Marc QUIVIGER, sociétaire et membre du C.A., pour la subvention au concours.*

- *Intervention d'André BLANC, Vice-président pour le “FILET DU PECHEUR” : son rôle de liaison avec les adhérents semble fonctionner - pourquoi 24 pages seulement ? tout simplement à cause du prix de revient - remerciements à l'équipe rédactionnelle - réponses attendues à nos avis de recherche.*

VIII - LE MOT DE LA FIN

La Présidente reprend la parole pour conclure cette Assemblée Générale.

“Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur le Maire de LA SEYNE et son Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention annuelle, aide précieuse pour la réalisation de nos diverses activités, à Monsieur l'Adjoint délégué aux Affaires Culturelles, à Monsieur l'Adjoint délégué aux Relations Publiques et à la Communication, au Service des Affaires Culturelles et aux Services Municipaux pour le prêt du Théâtre Apollinaire (pour nos conférences et Assemblée Générale), pour le prêt de la salle de la Bourse du Travail (remise des prix du concours de Poésie) la mise à disposition d'une salle de l'Ecole J.J. Rousseau (pour nos réunions et le rangement de notre matériel).

Merci à Madame l'Adjointe déléguée aux Relations avec les Associations

à Madame l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires

à Monsieur le Directeur de l'Ecole Jean Jacques Rousseau

Merci à Madame l'Inspectrice et Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur le Président de l'Office Municipal de la Culture et des Arts (O.M.C.A.), Monsieur le Président de la Commission de Poésie de l'Académie du Var

Merci à La Presse pour tous ses communiqués et comptes-rendus de nos diverses activités, à la Société Littoral Cars, à l'imprimerie GAULT.

Nous remercions tous nos conférenciers souhaitant pouvoir apprécier à nouveau leur érudition, ainsi que nos techniciens, membres du Conseil d'Administration et les régisseurs du Théâtre Apollinaire.

Remercions toute l'équipe qui rédige et réalise notre bulletin trimestriel "Le Filet du Pêcheur" sous la direction de notre vice-président André BLANC.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos sorties culturelles, l'organisation a été parfaite. Nous remercions particulièrement Josette SIMEON qui prend un grand plaisir à faire le récit de ces sorties, sans oublier les chauffeurs et toutes les personnes qui nous ont accueillis et guidés.

Rappelons les liens qui nous unissent aux Sociétés amies : Les Amis de la Vieille Valette, les Amis du Vieux Toulon, les Amis de Jean Aicard, association des anciens élèves de l'Institut Sainte Marie, association pour l'histoire et le patrimoine seynoïse, Lei Cigaloun Segnen, la Philharmonique seynoïse...en vous demandant d'excuser mes possibles oublis.

Je remercie personnellement tous les membres actifs et bénévoles non seulement du bureau, du Conseil d'Administration, mais aussi ceux anonymes qui contribuent à la bonne marche de notre Société.

Ce soir, nous avons une pensée émue à la mémoire de Monsieur Daniel PAGANELLI, frère de Madame ARGOLAS Bernard née PAGANELLI, fils de notre regrettée membre du C.A. Madame Armande PAGANELLI et responsable de la structure 3^{ème} âge de la Ville de LA SEYNE. Une cérémonie aura lieu le mercredi 19 novembre 2003 à 12 heures à la Mairie Sociale de LA SEYNE.

Bonne Année 2003/2004 pour tous les amis de La Seyne Ancienne et Moderne."

La Présidente conclut cette A.G. placée sous le signe de la convivialité et de la fidélité en vous invitant à écouter Monsieur Julien GOMEZ-ESTIENNE, membre du Musée de Balaguier, Maître en Histoire de l'Art, nous parler de la prochaine exposition sur "LA SEYNE aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles". Appel est fait pour recueillir objets, documents et témoignages d'époque susceptibles d'enrichir l'exposition (restitution après clôture, évidemment).

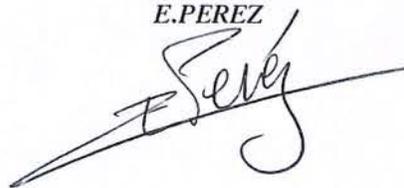
Après l'intervention de Monsieur Julien GOMEZ-ESTIENNE, la Présidente convie tous les participants à partager le verre de l'amitié comme à l'accoutumée, dans le Hall de la Salle Apollinaire.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 18 Heures.

La Présidente :
J.PADOVANI



La Secrétaire :
E.PEREZ



BULLETIN DE CONSULTATION DES STATUTS
à retourner à la Présidente

Je soussigné (e).....

domicilié (e)

souhaite recevoir pour lecture, un exemplaire des nouveaux Statuts de la Société.

Signature :

NOTA : Pour réduire les frais d'expédition, votre exemplaire sera joint à l'envoi du "Filet du Pêcheur" du premier trimestre 2004. Soyez patients.